

Transformez votre impôt  
 en investissant  
 dans un partenariat  
 durable avec  
 l'École Supérieure d'Art  
 de Lorraine à Épinal.

La formation n'a de sens que si elle est confrontée aux exigences actuelles du monde de la production, de la diffusion et de la création ; l'accompagner c'est cultiver la chance d'un renouveau.

Aussi l'École Supérieure d'Art de Lorraine a développé un réseau de partenaires très diversifié qui offre aux étudiants des supports et des espaces où peuvent s'exercer et se vérifier la validité de leurs démarches et premières créations.

## NO\$ DIPLÔMÉS CRÉENT DE LA VALEUR

Aujourd'hui, c'est plus de 300 partenaires qui accompagnent les étudiants dans leurs projets. C'est dans cet esprit que les étudiants sont invités à comprendre et à saisir les enjeux de la vie professionnelle pour répondre à un contexte avec ses contraintes et ses objectifs spécifiques.

**90 étudiants** chaque année  
**13 enseignants permanents**  
**30 intervenants extérieurs**

## QUE FINANCE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

**La recherche**  
La valorisation de la recherche-développement, la recherche-action et la recherche-production menées au sein d'ateliers artistiques ouverts vers le monde contemporain.

**Le développement**  
L'enrichissement des programmes par le développement de conférences avec des chercheurs et intervenants spécialistes.

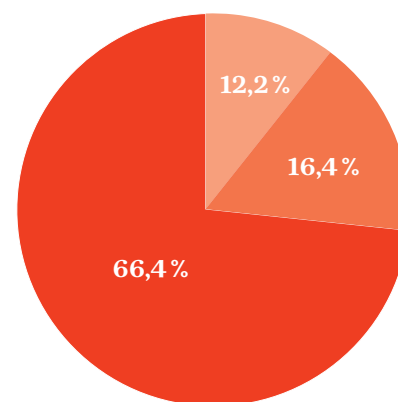
**Le rayonnement**  
L'encouragement du rayonnement et des échanges de l'école au niveau européen et international.  
Des outils et des espaces de travail stimulants avec des équipements performants pour les étudiants (vidéo, son, multimédia, photo...).

## SECTEURS ET DÉBOUCHÉS

**12,2%**  
**Emploi transmission du savoir**  
• Médiation en Centre d'Art  
• Professeur en arts plastiques  
• Intermittent du spectacle  
• Imprimerie  
• Plasticien

**16,4%**  
**Emploi domaine de l'image**  
• Graphiste  
• Illustrateur  
• Photographe  
• Webdesigner  
• Multimédia  
• Animation  
• Réalisateur

**66,4%**  
**Poursuite d'études artistiques**  
• Master  
• Doctorat



Merci à vous  
de soutenir  
nos projets!

## INFORMATIONS VERSEMENT

En 2020, la réforme de la taxe d'apprentissage vous amène à choisir vos relations partenariales. Quelle que soit la nature d'activité de votre entreprise, vous pouvez nous verser directement le nouveau barème appelé «solde» correspondant à 13% du montant global de votre taxe d'apprentissage.

## NOS COORDONNÉES BANCAIRES

**IBAN:**  
FR273000100529C570000000016  
**BIC:**  
BDFEFRPPCCT

Veuillez libeller les virements  
«taxe d'apprentissage ÉSAL Épinal 2020»

**Notre code:**  
UAI 0881270C — ligne DNA  
Nous retourner la promesse de versement (disponible sur le site internet de l'école) qui accompagne cette plaquette avant le 31 Mai 2021.

# École Supérieure d'Art de Lorraine

## PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

ENTREPRISE : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Téléphone : .....

RAISON SOCIALE DE VOTRE ENTREPRISE :

Code APE (5 chiffres) : ..... N°Siret (14 chiffres) : .....

Activité de l'entreprise : .....

Nom de la personne responsable du versement : .....

Courriel : .....

**Je vous informe que je demande à faire verser à ÉSAL-site Épinal la somme de :**

.....€

**ÉSAL-Site Epinal est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage**

Fait à : ....., le .....

Signature et cachet de l'entreprise :

**Merci de retourner ce bulletin par courrier ou par mail à :**

École Supérieure d'Art de Lorraine  
Célia Chenu-Klein  
15, rue des Jardiniers  
88000 Épinal  
Mail : [cchenuklein@esalorraine.fr](mailto:cchenuklein@esalorraine.fr)

**Contact :**

Célia Chenu-Klein  
Tél : 03.29.68.26.29